
RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS

2024-2025



Association des personnes
avec une déficience de l'audition

*Contribuer à une société inclusive bénéficiant
du plein potentiel des personnes vivant avec un trouble auditif*

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
À PROPOS DE L'APDA	4
LES FAITS SAILLANTS	7
SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ	8
L'équipe.....	8
Les services à la communauté.....	9
Service d'une oreille à l'autre	10
Volet économie sociale	14
Collaborations.....	17
DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION BÉNÉVOLE.....	18
Gouvernance et vie associative.....	18
Les bénévoles	18
La reconnaissance	18
La gouvernance	19
Les comités.....	21
Le financement	22
Les communications	23
HOMMAGES ET REMERCIEMENTS	25

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Ce fut une année de grands mouvements pour l'APDA, notamment à la direction générale. Ainsi, nous avons eu la joie d'accueillir une nouvelle employée ainsi que deux nouvelles recrues, un administrateur et une administratrice au sein du conseil d'administration.

Compte tenu des circonstances, j'ai eu à prendre la relève de la direction à l'approche de la fin de l'année financière, alors qu'on s'apprêtait à célébrer les 40 ans de la fondation de notre association.

Aussi, je tiens à remercier l'équipe du personnel de l'APDA pour leur confiance et leur collaboration dans la livraison des services et les opérations quotidiennes. Je tiens à souligner le grand engagement de mon collègue Alain Tremblay qui n'a pas compté ses heures pour m'aider à régler les questions stratégiques et les situations problématiques, en plus de ses responsabilités régulières comme secrétaire du conseil d'administration. Il a même retroussé ses manches, au sens propre, à quelques reprises, pour régler des problèmes techniques et pratiques à nos bureaux.

Je désire également remercier toutes les personnes bénévoles qui offrent leur temps et leurs talents au bénéfice de leurs compères. Parmi eux, mes collègues du conseil d'administration qui mettent à profit leurs compétences pour soutenir et fortifier l'APDA.

C'était la première année, depuis 2019, que l'Association offrait une pleine programmation d'activités, ce qui a assurément eu un impact positif sur l'effectif (membership) qui, après avoir grandement diminué au cours et après la pandémie, a lentement progressé.

Je termine ma cinquième année comme administratrice au sein de l'APDA et ma seconde à titre de présidente, avec le sentiment du devoir accompli et la fierté de franchir les obstacles pour mieux trouver des solutions gagnantes.

Pour la prochaine année, je nous souhaite des avancées significatives dans la reconnaissance des enjeux et défis découlant de la déficience auditive. Je nous souhaite également des succès dans la réalisation de chacun des objectifs liés à notre mission.

Louise Villeneuve, présidente

À PROPOS DE L'APDA

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition est un organisme à but non lucratif, dont les services reposent sur l'entraide et le bénévolat. Elle a été fondée à la fin de l'année 1984 par cinq citoyens, citoyennes; elle portait, à l'origine, le nom de Regroupement des devenus sourds de la région de Québec (RDSRQ) pour être renommée de 1996 à 2011 l'Association des Malentendants Québécois (AMQ). Depuis 40 ans, l'APDA joue un rôle significatif dans la communauté en aidant les personnes affectées par un problème de déficience auditive (surdit , maladie de M ni re, acouph nes, troubles vestibulaires, etc.). Elle  uvre  galement   la sensibilisation aux fins d'information, de pr vention et de d fense des droits pour favoriser l'accessibilit    la vie sociale, culturelle et professionnelle des personnes affect es par un d ficit auditif.

Mission

Favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec une d ficience de l'audition en offrant des services d'aide et d'entraide, puis de d fense de droits tout en sensibilisant et en conscientisant la population aux besoins de ces personnes et de leur r alit .

Valeurs

- Respect
-  quit 
- Inclusion
-  coute
- Entraide

Services

Aux b n voles

- Soutien et orientation
- Encadrement et formation
- Reconnaissance

Aux individus

- Aide - Trajectoire de services en sant  auditive
-  coute et accompagnement
- Conseils - Strat gies de communication
- Activit s diversifi es
- Information - S ances, ateliers, pr sentation
- Caf s-rencontres et lecture labiale
- Don de proth ses auditives revaloris es
- Don d'aides de suppl ance   l'audition

Aux organismes

- Partage de bonnes pratiques
- Promotion
- Collaboration   des projets avec objectifs communs
- Location de salles



TERRITOIRE DESSERVI

Capitale-Nationale

Population en 2024 : 812 328 personnes

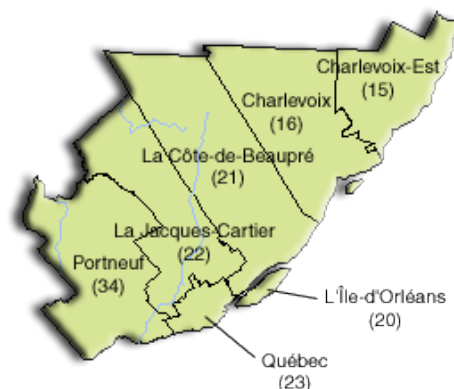
- Superficie de 18 639 km²

*Charlesbourg (en 2021) : 82 870 personnes

Toutes les régions pour DOA selon la disponibilité des partenaires audioprothésistes et la capacité de déplacement des participants au service.

Québec (province)

Population en 2024 : 9 111 629 personnes



HORAIRE

Services administratifs

Lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vie associative (activités)

Variable en fonction des clientèles visées

ADRESSE ET COORDONNÉES

7755, 1^{re} Avenue

Québec (Québec) G1H 2Y1

418 380-2639

Sans frais : 1 855-675-4662

www.apda.ca – info@apda.ca

ADHÉSION

- Bénévoles d'Expertise
- CDC Grand Charlesbourg
- COPHAN
- ReQIS
- ROP03

LIENS

- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
- Office des personnes handicapées du Québec
- Institut Mallet - carrefour inclusif de partage de savoirs et de pratiques en philanthropie
- Espace OBNL

PARTICIPATION

- Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap
- Comité Accès-culture -Ville de Québec
- Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) – Université Laval
- Société inclusive
- Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale
- Table de concertation de l'accessibilité universelle - Ville de Québec
- Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (ROP03)

LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a établi que le soutien financier en mission globale, selon le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), est réservé aux organismes qui répondent aux huit critères de l'action communautaire autonome. Cette orientation vise à développer, soutenir et améliorer les groupes qui travaillent spécifiquement en santé et en services sociaux.

Tout au long de ce rapport, l'APDA fera la démonstration de la réponse à ces huit critères :

- ✓ Avoir un statut d'organisme sans but lucratif;
- ✓ Démontrer un enracinement dans la communauté;
- ✓ Entretenir une vie associative et démocratique;
- ✓ Être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques;
- ✓ Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- ✓ Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
- ✓ Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée;
- ✓ Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.



LES FAITS SAILLANTS

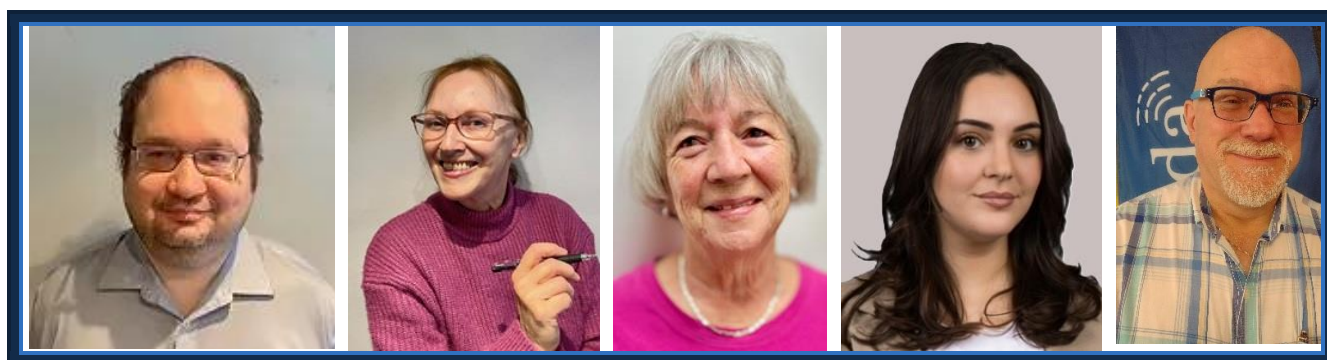
- ❖ Relance du service D'une Oreille à l'autre
- ❖ Changement et départ à la direction générale
- ❖ Accueil d'une nouvelle employée
- ❖ Redémarrage du comité Accessibilité
- ❖ Émission de cartes de membre
- ❖ Signature de nouvelles ententes de partenariat avec des audioprothésistes
- ❖ Mise en œuvre d'une nouvelle approche relative à l'implication d'audioprothésistes (entente à la pièce) pour participant unique
- ❖ Renouvellement des conventions de partenariat avec les cégeps offrant le cours d'audioprothèse
- ❖ Production de trois politiques (gouvernance)
- ❖ Instauration d'un plan de développement des compétences
- ❖ Reconnaissance des bénévoles

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

L'équipe

L'année 2024-2025 a demandé beaucoup d'adaptation à l'équipe qui est en poste depuis au plus de vingt mois pour l'employée la plus ancienne. Chacune et chacun a travaillé avec le désir de répondre aux attentes de l'organisation. Aussi, les non-initiés se sont fait un devoir d'en apprendre davantage sur les stratégies de communication à adopter lors des échanges avec les personnes vivant une déficience de l'audition et à reconnaître les défis et obstacles vécus par celles-ci.

L'APDA, comme bien d'autres organismes, a fait face à la dure réalité de la rareté de la main-d'œuvre et de l'évolution des exigences en emploi, ce qui a pour conséquence de complexifier le processus d'embauche.



De gauche à droite : Bruno Lavoie, Michelle Fontaine, Sylvie Tremblay, Sarah Sadi, Rémy-Noël Poulin

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Les services à la communauté

- Écoute
- Accompagnement et transport pour rendez-vous spécifiques
- Cafés-rencontres et lecture labiale
- Don d'équipements - Aides de suppléance à l'audition
- D'une Oreille à l'Autre - Don de prothèses auditives revalorisées
- Activités de bien-être, sportives, culturelles, sociales et ateliers créatifs
- Séances d'information et conférences en lien avec la santé auditive
- Séances d'information relatives à des services d'utilité publique (testament, programme dentaire, impôts, etc.)

Quelques chiffres



100 membres



93 accompagnements



50 cafés-rencontres avec lecture labiale



45 activités



13 séances d'information, ateliers, conférences



313 participations aux activités, séances, ateliers et conférences



56 prothèses auditives données

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Les services à la communauté

Service d'une oreille à l'autre



LA REPRISE DU SERVICE DOA

Un an après l'annonce de la reprise du Service DOA, en mars 2024, le processus est pleinement effectif et efficient.

En mai 2024, la nouvelle responsable du service quittait son poste; cette situation a ralenti le redémarrage du service.

Toutefois, madame Sarah Sadi, audiologiste, étudiante à la maîtrise en sciences de la réadaptation, effectuant un stage à l'APDA dans le cadre d'un projet de recherche a, avec générosité, à la mesure de ses disponibilités, traité les demandes entrantes avec la collaboration de notre adjoint administratif, monsieur Bruno Lavoie. De surcroît, elle a géré les communications avec les audioprothésistes partenaires ainsi qu'avec les participants au service en plus d'assurer le suivi des demandes jusqu'à l'appareillage des bénéficiaires.

Avant de procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource, le profil de l'emploi a été modifié pour celui de technicienne en éducation spécialisée. L'embauche de madame Sylvie Tremblay à l'automne 2024 a permis à l'APDA de bonifier sa démarche auprès des personnes vivant une déficience de l'audition compte tenu de son expertise, de son expérience personnelle et de ses 35 années d'expérience à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ) auprès des personnes malentendantes.

Depuis son arrivée en poste, les personnes rencontrées bénéficient d'un accompagnement que l'on pourrait qualifier de « sur mesure ». Son approche vise à ce que l'adaptation à l'appareillage (prothèse auditive) soit mieux intégrée par les participants. De surcroît, elle enseigne des stratégies de communication pour faciliter leurs échanges avec l'entourage, les services publics et autres. Elle offre aussi des conseils pour l'utilisation d'équipements d'aide de suppléance à l'audition, ceux-ci contribuant à améliorer la sécurité et faciliter les communications des usagers. Il en résulte une amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes malentendantes desservies.

ÉVOLUTION DU REDÉMARRAGE

Au moment de la relance, il avait été décidé de restreindre le service au territoire de la Capitale-Nationale (région 03) pour, tout d'abord, être en mesure d'accompagner les bénéficiaires non seulement dans la démarche mais aussi en se déplaçant avec ces personnes chez l'audioprothésiste.

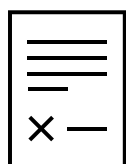
Un autre facteur considéré est le fait que les audioprothésistes ayant accepté de participer ont tous pignon sur rue dans la ville de Québec à l'exception d'un qui réside dans la MRC de la Côte-de-Beaupré. S'ajoutait le fait que nous ne pouvions nous assurer de détenir le nombre suffisant de prothèses auditives revalorisées.

Après les premiers mois d'opération, lorsqu'une personne de l'extérieur du territoire initialement desservi souhaitait bénéficier du service, il lui était demandé de se déplacer, pour deux rendez-vous, ce qui représentait des désagréments pour la plupart vu la distance, les coûts et la fatigue que cela engendrait.

- **Partenariat pour participant unique**

Le nombre de demandes provenant de la région 03 n'était pas aussi élevé que pressenti tandis que les demandes provenant de personnes de l'extérieur, majoritairement de la région montréalaise et des alentours se faisaient plus nombreuses.

À la recherche d'une solution, après un moment, l'APDA a développé une nouvelle approche voulant que la personne de l'extérieur souhaitant bénéficier du service DOA était appelée à communiquer avec un audioprothésiste de sa région pour lui demander s'il acceptait de lui offrir les services d'appareillage gratuitement.



Ainsi, des personnes de l'extérieur ont, au cours de l'année 2024-2025, bénéficié du don d'une prothèse auditive revalorisée et d'un appareillage par un audioprothésiste qualifié grâce à une entente spécifiquement vouée à ces cas.

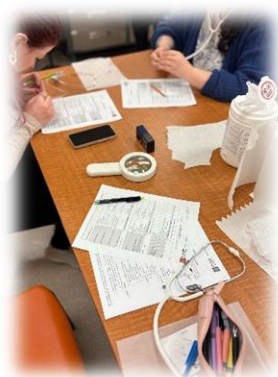
Nouveaux partenaires

L'expérience de jumelage d'un audioprothésiste à un participant DOA unique a été concluante puisque trois audioprothésistes différents ont manifesté leur intention d'intégrer le groupe d'audioprothésistes partenaires à DOA au cours de l'année 2025-2026, l'un d'eux ayant même signé l'entente dès février 2025 voulant qu'il desserve 10 personnes au cours de 2025-2026.

1) Cueillette de prothèses auditives usagées

Ce sont 55 points de dépôt, principalement des cliniques audioprothésistes et aussi quelques salons funéraires qui ont collaboré, en cours d'année, à la cueillette de prothèses auditives usagées. Ils sont répartis dans chaque région administrative sur tout le territoire québécois.

De plus, quelques personnes ont posté ou sont venues porter des prothèses auditives usagées à nos bureaux. La presque totalité de ces dons provient de familles endeuillées dont le parent décédé était porteur de prothèses auditives.



2) Examen de base des prothèses auditives recueillies

Dans le cadre d'un laboratoire d'auto-apprentissage, les étudiants de première année en audiologie ont effectué un examen visuel ainsi qu'une écoute subjective des appareils auditifs provenant des donations faites à l'APDA. Le but de cet exercice réalisé en février 2025 visait à repérer des bris, fissures ou signes d'usure susceptibles d'affecter le bon fonctionnement de la prothèse. L'état des boutons (volume, changement de programme, marche/arrêt) a également été observé afin de s'assurer qu'ils répondaient correctement.

Parmi les quelque 300 prothèses auditives analysées, au moins 60 % ont pu être examinées et triées lors du temps alloué à cet exercice. Les appareils présentant des dommages compromettant leur efficacité ont été écartés du processus de revalorisation tout comme ceux qui sont âgés de plus de six ans puisque les pièces de rechange ne sont plus disponibles sur le marché.



3) Processus de revalorisation

Partenariat de deux institutions collégiales, programme audioprothèse



En 2024-2025, 52 prothèses ont été revalorisées par les étudiants en audioprothèse du Cégep de La Pocatière. En cette même année, 23 prothèses ont été revalorisées par les étudiants en audioprothèse du Cégep Rosemont. Ceux-ci ont procédé à l'inspection, à différents tests sonores, au nettoyage puis au remplacement de pièces endommagées pour les prothèses en état de l'être.

Le travail de revalorisation des prothèses a été effectué bénévolement par les étudiants. Cette implication s'avère un acte de générosité envers des personnes vulnérables. De plus, la revalorisation de prothèses auditives usagées est un geste écoresponsable.

Les étudiants en audioprothèses du cégep La Pocatière – cohorte janvier – avril 2025, étaient encadrés par monsieur Daniel Bois, enseignant et coordonnateur du département d'audioprothèse ainsi que par madame Tania Saulnier, enseignante, et monsieur Stéphane Hébert, technicien, sans lesquels ce partenariat n'obtiendrait pas le succès qu'il connaît. À souligner tout spécialement la collaboration de monsieur Steve Gignac qui avant d'occuper le poste de directeur général était le directeur des études avec qui nous avons développé le protocole de partenariat.



Les étudiants en audioprothèse du Cégep Rosemont – cohorte septembre – décembre 2024, étaient encadrés par madame Véronique Renaud, enseignante au Département d'audioprothèse. À souligner également la collaboration de madame Marie-Christine Lapointe, coordonnatrice au programme d'audioprothèse avec qui nous avons développé le protocole de partenariat ainsi que l'équipe qui supportent les étudiants. La prochaine cohorte qui participera aux activités de formation sur la revalorisation des prothèses est prévue pour la session automne – hiver 2025.

- **Actualisation des conventions de partenariat avec les cégeps**

Dans le but de maintenir d'excellentes relations avec les responsables, enseignants et techniciens des départements d'audioprothèse des cégeps La Pocatière et Rosemont, des échanges ont eu lieu afin de planifier la présentation de la mission de l'APDA aux étudiants en début de session afin qu'ils saisissent toutes les facettes de leur implication et comment elle s'insère dans le Service DOA.

Une première rencontre a eu lieu en début de session, soit en janvier 2025, au cégep La Pocatière. Une autre est prévue à la session d'automne en septembre 2025 au Cégep Rosemont. Ces rencontres permettent aussi d'évaluer le nombre d'étudiants qui seront en formation et le nombre approximatif de prothèses auditives qu'ils seront en mesure de revaloriser.



Actualisation et nouvelle entente avec les audioprothésistes participants

L'APDA a pu compter parmi ses partenaires un groupe d'indispensables audioprothésistes qui ont accepté de donner temps et expertise pour appareiller plusieurs personnes malentendantes à faible revenu avec les prothèses revalorisées par les étudiants mentionnés précédemment. Il s'agit des audioprothésistes des firmes *Aures*, *Prévost Audioprothésistes*, *Harmonie Audition* – Myriam Brunel et David Savard Audioprothésiste. À ce groupe, il s'est ajouté monsieur Guillaume Richard, audioprothésiste.



STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT PROVINCIAL

L'un des engagements pris auprès de nos donateurs était de répondre aux demandes que nous recevons en dehors de la région de la Capitale-Nationale. Pour réaliser cet objectif, nous avons développé une stratégie de déploiement qui consistait d'abord à traiter une demande d'une personne demeurant à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale comme si elle y demeurait. En ce sens, ce sont les mêmes critères d'admissibilité qui ont été considérés concernant la preuve d'un faible revenu (revenu viable), la non-admissibilité à un régime d'assurance public ou privé et la possession d'un rapport d'audiologie démontrant le besoin d'un appareillage.

Les personnes participantes ont été accompagnées dans leur démarche pour trouver un audioprothésiste de leur région acceptant les règles de son implication bénévole. Ces personnes ont aussi été appelées à considérer la possibilité de se déplacer dans la région de Québec.

Les approches faites auprès d'audioprothésistes résidant à l'extérieur de la région 03 qui ont accepté de s'engager pour offrir leurs services professionnels à une personne ont permis d'obtenir un engagement sur une base régulière pour un certain nombre de cas par année.

Quelques chiffres

Depuis la reprise du service DOA, soit pour l'année 2024-2025, 900 prothèses ont été recueillies. De ce nombre, 130 susceptibles d'être aptes à la revalorisation ont été envoyées aux deux institutions collégiales. Il en est résulté la revalorisation de 75 prothèses auditives usagées.

Pour cette première année d'opération, ce sont 56 personnes malentendantes qui ont bénéficié d'un appareillage alors que six personnes avaient entrepris la démarche en vue de l'appareillage en date du 31 mars 2025.

Au cours des prochains mois, soit pour l'exercice 2025-2026, les efforts se poursuivront pour identifier des audioprothésistes dans les régions en dehors de la Capitale-Nationale et obtenir de nouveaux signataires de notre protocole d'engagement.

Pour assurer la pérennité du service DOA, l'APDA poursuivra ses efforts en vue de s'associer à de nouveaux partenaires financiers.

Volet économie sociale

L'APDA récupère des prothèses auditives et des aides de suppléance à l'audition (ASA) tels téléphones, réveille-matin, carillons de porte, etc. qui lui sont remis par des citoyennes et citoyens, particulièrement des familles endeuillées. Ces ASA sont revalorisées (implication bénévole), puis réattribuées gratuitement à des personnes à faible revenu dans le cadre du service D'une Oreille à l'Autre.

La réutilisation de ces équipements et appareils a également une portée écoresponsable.



SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Les services à la communauté

• ACTIVITÉS

Tout au cours de l'année 2024-2025, l'APDA a offert une série d'activités, séances d'information, ateliers et conférences axés sur l'inclusion sociale, la santé, la communication ainsi que l'apprentissage. L'aspect divertissement faisait également partie de la programmation. Les objectifs premiers étaient d'inciter les personnes vivant avec une déficience de l'audition à sortir de chez eux, évitant l'isolement et favorisant, de surcroît, le maintien voire l'amélioration de la santé cognitive, tout particulièrement chez les personnes âgées.

❖ Cafés rencontres

Rencontres animées et lecture labiale (deux groupes)



❖ Santé, sécurité

***Sujets spécifiquement adaptés aux malentendants**

- Séance d'information sur le « Projet de recherche CERVO »
- Atelier informatif « Aides de suppléance à l'audition » et dons d'équipements (ASA), par Claudia Côté, audiologiste à l'IRDPQ accompagnée de Myriam Boudreau et Andrée Beaulieu, finissantes en audiologie
- Conférence « La connaissance enlève les préjugés », par Isabelle Guay, psychologue à l'IRPDQ
- Conférence « Quel âge ont vos oreilles », par Laurie Cormier, audiologiste
- Conférence « Prévention Incendie » par Pierre Bélanger, inspecteur à la prévention incendie à la Ville de Québec.

❖ Santé, sécurité

- Visite commentée de l'exposition Helen Mc Nicoll, « Un voyage impressionniste » au MNBAQ



❖ **Sport et bien-être**

- Viactive
- Atelier « Les bienfaits des jus de légumes et de fruits frais sur la santé » avec Amélie et Léanne Rondeau, diplômées en sciences et technologie des aliments
- Atelier « Les bienfaits du massage sur la santé »
- Séance d'information « Vibrer avec les renaissances »
- Yoga sur chaise

❖ **Social**

- Fête de Noël 2024 et activité de reconnaissance
- Pique-nique et visite guidée de l'exposition « Charlesbourg en Miniatures »
- Épluchette de blé d'Inde
- Jeu de Scrabble
- Lundis de l'amitié : jeux et discussions
- Pique-nique familial et cueillette de pommes à l'Île d'Orléans
- Sortie à la Cabane à sucre (dîner et visite des lieux)
- Souper de groupe d'avant AGA

❖ **Éducation et information**

- Ateliers personnalisés d'initiation numérique
- Séance d'information sur « Mandats en cas d'incapacité et mourir dans la dignité » par Me Rémy-Noël Poulin, avocat
- Séance d'information sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées, par l'Agence du revenu du Canada
- Séance d'information "Survol des mesures fiscales et programmes » pour personnes handicapées par Finautonome
- Séance d'information « Testaments et aide à mourir » par Me Rémy-Noël Poulin
- Séance d'information « Régime de soins dentaires canadien »
- Séance d'information « Sécurité de la vieillesse et revenus à la retraite » par Santé Canada

❖ **Divertissement et bricolage**

- Animation ludique sur le thème « Réminiscence »
- Atelier de bricolage de centres de tables de Noël

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Les services à la communauté

Collaborations

- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
 - Comité Accès-culture de la Ville de Québec
 - Département de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval.
 - Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) – Université Laval
 - Fonds de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH), France
 - ReQIS – Table Diversité et inclusion dans les interventions policières
 - Société inclusive
 - Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
 - Table de concertation sur l'accessibilité universelle de la Ville de Québec
-

Projet de recherche

Avec l'Université Laval, la Fédération des malentendants et devenus sourds – Surdi France et la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH)

- Impact des services professionnels reçus lors de l'appareillage auditif sur l'adoption, l'utilisation et la satisfaction envers les prothèses auditives ainsi que sur la participation sociale et la qualité de vie des adultes présentant une déficience auditive

La récolte de données cible toute la population adulte du Québec et de la France, les personnes ayant une perte auditive comme les personnes ayant une audition normale. Rappelons que les résultats obtenus serviront à formuler des recommandations et à dégager des pistes d'action pour améliorer les services offerts aux personnes qui présentent une perte auditive ainsi qu'à leurs proches, tout au cours du processus d'appareillage auditif.

Le projet qui devait initialement se terminer au 30 juin 2025 se voit prolonger jusqu'au 31 décembre 2025.



DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Gouvernance et vie associative

Les bénévoles

341 heures de bénévolat

Depuis sa création, l'APDA peut compter sur des personnes souhaitant s'impliquer auprès des leurs et de la communauté jouant le rôle de porte-étendards et se voulant une fière représentation de ce qu'est l'inclusion, valeur primordiale pour notre association.

Grâce à leur dévouement et les heures consacrées au bénévolat, l'APDA a contribué à soutenir la communauté et à œuvrer au mieux-être des personnes vivant avec une déficience de l'audition.

Nos grands bénévoles 2024-2025

Marie-Luce Bellemarre – Comité Accessibilité

Gilles Boisclair - Animation des cafés-rencontres et lecture labiale du jeudi

Micheline Careau - Comité Activités et comité consultatif 40^e anniversaire APDA

Nathalie Chaperon - Comité Communications

Diane Gauthier - Comité Activités

Guylaine Gravel – Comité Accessibilité

Martin Lesage - Support technique et autres services

Gilles Nolet – Représentant APDA à l'AGA de ReQIS et services divers

Lise Pelletier - Animation des cafés-rencontres et lecture labiale du mardi

La reconnaissance

L'apport des bénévoles dans la mission de l'APDA est indispensable. Reconnaître leur contribution ainsi que l'importance de l'action bénévole dans notre communauté est une priorité de notre organisation.

N'ayant pas été en mesure de souligner leur apport à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole, ces valeureuses personnes ont été invitées gracieusement au dîner festif célébrant la venue prochaine de Noël où un certificat de reconnaissance leur a été remis.

À ces généreuses personnes, s'en ajoutent d'autres qui rendent des services de façon ponctuelle et dont l'apport est tout aussi inestimable.



Développement de l'action bénévole

Gouvernance et vie associative

La gouvernance

2543 heures de bénévolat

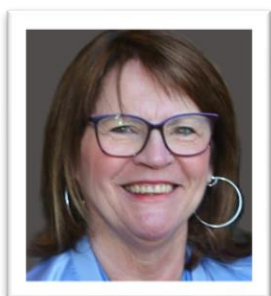
Les membres du conseil d'administration ont mis à profit leurs efforts, leurs expériences et leurs expertises pour traverser cette année marquée par beaucoup de mouvements. Les administrateurs ont investi de nombreuses heures dans les réunions, dans les travaux des comités et autres activités du conseil d'administration pour assurer la gouvernance et la gestion administrative de l'organisme.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 19 juin 2024 devant 20 membres. À cette occasion, une nouvelle figure a fait son entrée parmi les administrateurs; il s'agit de madame Diane Périgny. Pour leur part, mesdames Louise Villeneuve et Sonia Couture ont sollicité un nouveau mandat. Puis, en cours d'année, madame Kathleen Pellerin puis monsieur Jacques Chouinard ont joint le conseil d'administration après que leur candidature fut acceptée par cooptation.

La consolidation de notre équipe de travail, la reprise de tous les services, notamment D'une Oreille à l'Autre, une pleine programmation d'activités au volet de la Vie associative ont été la préoccupation première lors des dix réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de l'APDA, bien que devant être constitué de neuf administrateurs, n'a pu être complété depuis les deux dernières années, en dépit de plusieurs appels à tous. Il est composé de professionnels du secteur public et du secteur privé, de travailleurs autonomes et de retraités des domaines gouvernemental et commercial.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Louise Villeneuve
Présidente



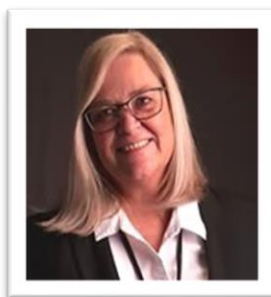
Francine Chalut
Vice-présidente



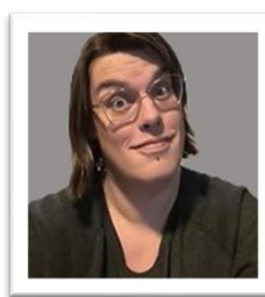
Sonia Couture
Trésorière



Alain Tremblay
Secrétaire



Lyne Lemieux
Administratrice



Kathleen Pellerin
Administratrice



Jacques Chouinard
Administrateur



Diane Périgny
Administratrice

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, l'APDA a poursuivi ses efforts afin d'augmenter au plus haut niveau possible la qualité de sa gouvernance. Pour concrétiser cet objectif, elle s'est dotée de trois nouvelles politiques visant son approvisionnement en biens et services, le développement des compétences du personnel, des bénévoles et des membres du conseil d'administration et enfin, les orientations et les moyens visant la reconnaissance.

- **POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT**

La Politique d'approvisionnement vise à garantir une gestion efficace et transparente des ressources. Elle établit des principes clairs pour la sélection des fournisseurs, favorisant des pratiques éthiques et responsables. Cette politique privilégie la qualité, le rapport coût-efficacité et la durabilité des produits et services, tout en assurant la conformité aux normes légales et aux valeurs de l'organisation. Elle contribue ainsi à optimiser les processus d'achat ainsi qu'à soutenir les objectifs stratégiques de l'APDA.

Cette politique prévoit l'attribution de responsabilités au directeur général ainsi qu'à la présidente et l'établissement d'un tableau de pouvoirs d'approbation, lesquels constituent des contrôles internes essentiels favorisant l'intégrité du processus d'approvisionnement.

La Politique d'approvisionnement a été adoptée le 12 septembre 2024.

- **POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

La Politique de développement des compétences vise à encourager l'apprentissage continu, à améliorer les qualifications professionnelles et à répondre aux besoins évolutifs de l'APDA et des individus. Elle favorise une formation adaptée et accessible pour renforcer l'employabilité et la compétitivité. À l'égard de ce dernier aspect, elle constitue ainsi un avantage qui peut aider à l'attraction et à la rétention du personnel.

La Politique s'adresse autant aux employés qu'aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration. Elle prévoit des formations obligatoires pour les employés et d'autres facultatifs, selon les besoins individuels. Lorsqu'une activité de formation sera programmée pour l'ensemble du personnel, une invitation à participer sera lancée aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration.

La Politique de développement des compétences a été adoptée le 4 décembre 2024.

- **POLITIQUE DE RECONNAISSANCE**

La Politique de reconnaissance de l'APDA vise à valoriser les contributions des membres, des bénévoles et des partenaires tout en renforçant la crédibilité et la légitimité de l'organisation. Elle concerne aussi les personnes, les institutions et les organisations contribuant, par leur soutien, à la réalisation de la mission de l'Association ou à la reconnaissance de la communauté malentendante dans la région de la Capitale-Nationale.

Elle établit des critères clairs pour reconnaître les efforts et les réalisations, favorisant ainsi l'engagement et la collaboration au sein de notre organisation.

La Politique de reconnaissance a été adoptée le 8 avril 2025; cependant, elle a été élaborée au cours de l'année financière 2024-2025.

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Les comités

❖ Accessibilité

Le comité Accessibilité a repris forme, à l'automne 2024. Ses membres ont concentré leurs efforts sur la recherche des lieux culturels offrant des services adaptés aux personnes malentendantes. Il a aussi travaillé à recenser des services offrant des tarifs préférentiels aux personnes malentendantes dont la téléphonie. Ses membres, tour à tour, ont publié des articles dans le Bulletin Info-APDA pour partager des stratégies de communication, des conseils en lien avec des expériences personnelles en tant que personnes malentendantes et des informations pertinentes recueillies à partir de leurs démarches.

Membres : **Marie-Luce Bellemare, Guylaine Gravel, Diane Périgny et Francine Chalut, responsable**

❖ Activités

Le comité Activités a poursuivi son travail de recherche pour offrir une programmation d'activités encore plus variées pouvant rejoindre le plus grand nombre de membres possibles. Il a proposé que, pour un certain nombre d'activités, il soit possible d'inviter une connaissance afin de sensibiliser l'entourage à la réalité des personnes malentendantes. De plus, quelques activités ont été offertes en soirée afin de favoriser la participation des travailleurs et travailleuses.

Membres : **Micheline Careau, Diane Gauthier et Francine Chalut, responsable**

Trois membres ont accepté de former un comité consultatif pour faire part de ses réflexions et propositions quant à la façon de souligner le 40e anniversaire de la fondation de l'APDA.

Membres : **Micheline Carreau, Diane Périgny et Sylvie Tremblay**

❖ Ressources humaines

Le comité Ressources humaines a concentré ses efforts à l'embauche d'un nouveau directeur général et son encadrement (qui a quitté depuis), révision du poste de responsable du service DOA et à la mise en place d'un REER collectif.

Membres : **Lyne Lemieux et Alain Tremblay**

❖ Communications

Le comité Communications a travaillé à l'amélioration du bulletin mensuel Info-APDA ainsi qu'à une mise à jour du site web.

Membres : **Nathalie Chaperon et Martin Lesage; Louise Villeneuve, responsable**

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Le financement

Chaque année, lorsque nous préparons nos prévisions budgétaires, il est évident que le financement demeure un enjeu de taille. La réserve financière actuelle résulte du fait que l'APDA, en 2022 s'est retrouvée sans employés pendant un an (période pandémique), puis avec un seul pendant sept mois jusqu'en novembre 2023. L'équipe n'a pu être complétée qu'à l'hiver 2024.

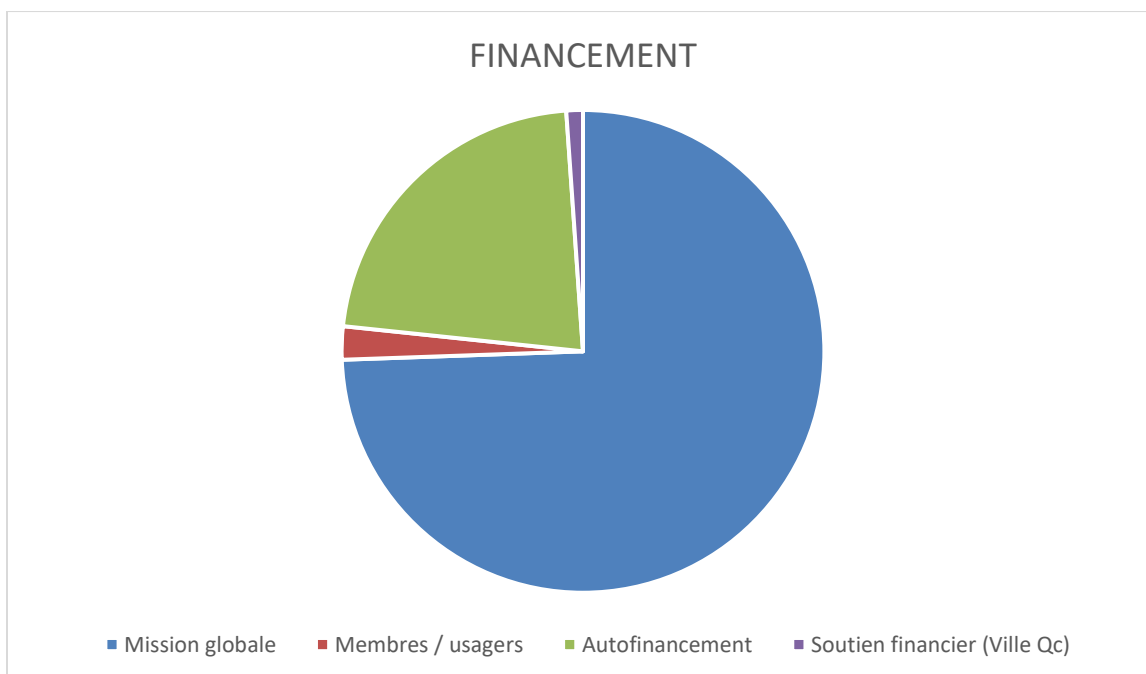
Annuellement, nous recevons une somme d'argent par l'entremise du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux. Évidemment, ce financement à la mission globale est insuffisant pour combler les besoins.

Un rehaussement significatif du financement à la mission globale par le gouvernement serait nécessaire pour que nous puissions assurer le maintien de nos services et atteindre pleinement les objectifs liés à notre mission.

L'APDA a recours à des subventions pour des projets spécifiques d'une durée limitée. Il en est de même pour le soutien financier reçu ponctuellement de la part de la Ville, selon que le projet soumis soit accepté ou non.

MENTIONS À NOS SUBVENTIONNEURS, DONATEURS ET PARTENAIRES DE LA DERNIÈRE ANNÉE

- 62 500 \$ de Fondation Mirella et Lino Saputo pour DOA
- 1 000 \$ des Colombes du Conseil Montcalm pour les services aux membres
- 970 \$ de la Ville de Québec pour l'achat d'équipements vidéo
- 14 653 \$ d'un collectif Desjardins (17 caisses) pour DOA
- 500 \$ de particuliers



Développement de l'action bénévole et communautaire

Les communications

82 heures de bénévolat

Notre site web, nos bulletins mensuels Info-APDA, notre page Facebook et notre page LinkedIn sont indispensables pour faire connaître nos services, nos projets, nos réalisations.

Il nous faudra faire davantage pour accroître la visibilité de l'APDA, notamment du service DOA afin d'aider encore plus de citoyens et citoyennes vivant des difficultés d'inclusion sociale à cause de leur déficience auditive, en plus des personnes en situation de précarité financière ne pouvant se procurer une seconde prothèse auditive.

Gestes pour faire connaître nos services

- Publications Facebook
- Textes sur le site Internet
- Articles dans l'infolettre
- Communiqués
- Participation à des tables de concertation
- Collaboration avec des regroupements du milieu (organismes)
- Kiosque d'information dans des endroits publics



GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Les priorités, défis et enjeux

La déficience auditive, handicap souvent invisible, complexifie la vie courante des personnes qui en sont atteintes. Que ce soit lors d'un recours à un service public, dans une rencontre familiale, dans une salle de spectacle, au bureau de vote ou au centre commercial, la communication demeure un enjeu. Les répercussions sont importantes et souvent difficiles à vivre. L'inclusion sociale des personnes malentendantes, l'accessibilité à des services adaptés, le maintien d'une bonne santé cognitive et l'isolement, demeurent des enjeux.

Selon Statistiques Canada (données 2022) environ trois adultes sur cinq (60 %) souffrent d'une perte auditive (23 %), d'acouphènes (22 %) ou de ces deux problèmes de santé à la fois (14 %). Selon l'Organisation mondiale de la santé, il y a une augmentation des problèmes d'audition observée, en particulier chez les jeunes.

Défis et enjeux

- Rendre plus visible la déficience auditive et faire évoluer les mentalités pour contribuer à une meilleure inclusion sociale des personnes avec une déficience de l'audition.
- Sensibiliser les adultes non aînés au fait des troubles de l'audition que ce soit pour les reconnaître chez eux ou chez les autres.

Priorités

- Procéder à l'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice
- Développer des ateliers informatifs destinés aux étudiants en soins infirmiers et aides-soignants (préposés) ainsi qu'aux étudiants en architecture (perception visuelle, qualité acoustique et sécurité).
- Développer une campagne d'information (capsules vidéo) sur les défis rencontrés par les personnes vivant une déficience de l'audition afin de sensibiliser les familles, les employeurs, les gouvernements, les institutions, les salles de spectacles, les restaurants, etc.

Pour DOA

- Accroître la promotion du service DOA.
- Revoir les seuils financiers pour l'adhésion à DOA vu la situation économique.
- Recueillir davantage de prothèses auditives usagées en bon état et de moins de cinq ans d'âge pour optimiser la revalorisation et la durée de vie des prothèses offertes en don.
- Convenir de nouvelles ententes avec des audioprothésistes de toutes les régions du Québec.

HOMMAGES ET REMERCIEMENTS

PARTENAIRES FINANCIERS

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Fondation Mirella et Lino Saputo
Desjardins (collectif 17 caisses)
Ville de Québec

PARTENAIRES DONATEURS

Colombes du Conseil Montcalm 5529
Personnes ayant fait don de prothèses auditives

PARTENAIRES – RECHERCHE

François Bergeron
Normand Boucher
Jean-Charles Ceccato
Philippe Fournier
Mathieu Hotton
Sarah Sadi
Christine Turgeon
Frédéric Venail
Claude Vincent

PARTENAIRES À DOA

Samuel Montminy
Étudiants de première année en audiologie
Daniel Bois, Cégep de La Pocatière
Véronique Renaud, Cégep Rosemont

Audioprothésistes

Myriam Brunel
Marie-Pier Gendron
Patrice Pelletier
Guillaume Richard
David Savard



Association des personnes
avec une déficience de l'audition